



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

4 jours

Agent de Prévention et de Sécurité (APS) - Maintien et Actualisation des Compétences

à partir de 350 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir les acquis et les connaissances de l'agent de sécurité privée

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du certificat (SST) en cours de validité, Etre titulaire d'une carte professionnelle du CNAPS. Avoir une pièce d'identité en cours

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

AIDES AU FINANCEMENT **

POLEEMPLOI

** *sous conditions*

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

N° Vert 0 805 384 384



PROGRAMME DE LA FORMATION

Cadre juridique d'intervention

- Evolutions récentes du livre VI / Code de déontologie
- Principe d'exercice exclusif, de respect de la vie privée et du droit de propriété / Secret professionnel
- Conditions de détention et d'usage des armes
- Obligations relatives au port des uniformes et des insignes
- Non-confusion avec un service public
- Concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et venir
- Articles 53 et 73 du code de procédure pénale
- Non-assistance à personne en danger
- Omission d'empêcher un crime / délit

Patriotisme et valeurs républicaines (arrêté du 05/01/2023)

- Principes et symboles de la République
- Etat de droit et respect de l'ordre public

Compétences opérationnelles générales

- Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention
- Traiter une agression verbale / Gérer ses émotions
- Adopter des techniques verbales et un comportement adapté

Connaissances

- Cadre législatif des palpations de sécurité et techniques d'inspection visuelle des bagages
- Modalités d'agrément
- Eléments générateurs de situations conflictuelles

Compétences opérationnelles spécifiques

Définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme

Connaître les modes opératoires traditionnels et les menaces terroristes émergentes

Comprendre le niveau de risque en France

- Reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes
- Combattre les habitudes et routines
- Détection de la radicalisation violente et prévention du terrorisme
- Détecter et analyser des comportements suspects
- Connaître les indicateurs physiques, la communication non-verbale
- Utiliser le retour d'expériences, participer à l'évolution des procédures de sécurité
- Protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité
- (Faire) Alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie
- Etablir un compte-rendu clair et concis de la situation

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre

Attitudes et comportements à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone d'attaque

Connaître les missions du COP

Se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes

Etablir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité

- Contrôle des accès dans l'urgence et post-attentat
- Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé
- Risque de sur-attentat
- Connaître les types de blessures / Agir face à des blessés
- Effectuer un compte-rendu rapide de la situation traumatique du blessé

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

BEAUVAIS
COMPIEGNE
COQUELLES

NOGENT-SUR-OISE
SAINT-OMER

Retrouvez toutes les informations
sur laho-formation.fr



Laho
TERRE DE FORMATIONS

CCI HAUTS-DE-FRANCE



Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

N° Vert 0 805 384 384 formationcontinue@laho-formation.fr

PROCHAINES SESSIONS

BEAUVAIS

Session 1 : 14, 15, 16 et 17 janvier 2025
Session 2 : 16, 17, 18 et 19 septembre 2025

COMPIEGNE

Session 1 : 17, 18, 19 et 20 juin 2025
Session 2 : 16, 17, 18 et 19 décembre 2025

COQUELLES

Session 1 : 16, 17, 18 et 19 décembre 2024
Session 2 : 27, 28, 29 et 30 janvier 2025
Session 3 : 24, 25, 26 et 27 février 2025
Session 4 : 24, 25, 26 et 27 mars 2025
Session 5 : 22, 23, 24 et 25 avril 2025
Session 6 : 19, 20, 21 et 22 mai 2025
Session 7 : 23, 24, 25 et 26 juin 2025
Session 8 : 25, 26, 27 et 28 août 2025
Session 9 : 22, 23, 24 et 25 septembre 2025
Session 10 : 27, 28, 29 et 30 octobre 2025
Session 11 : 24, 25, 26 et 27 novembre 2025
Session 12 : 15, 16, 17 et 18 décembre 2025

NOGENT-SUR-OISE

Session 1 : 15, 16, 17 et 18 avril 2025
Session 2 : 4, 5, 6 et 7 novembre 2025

SAINT-OMER

Session 1 : 2, 3, 4 et 5 décembre 2024
Session 2 : 6, 7, 8 et 9 janvier 2025
Session 3 : 3, 4, 5 et 6 février 2025
Session 4 : 3, 4, 5 et 6 mars 2025
Session 5 : 7, 8, 9 et 10 avril 2025
Session 6 : 12, 13, 14 et 15 mai 2025
Session 7 : 2, 3, 4 et 5 juin 2025
Session 8 : 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet 2025

Session 9 : 1er, 2, 3 et 4 septembre 2025
Session 10 : 6, 7, 8 et 9 octobre 2025
Session 11 : 3, 4, 5 et 6 novembre 2025
Session 12 : 1er, 2, 3 et 4 décembre 2025

